

# GNT – Équipes nationales (Grand National Teams) Conditions pour 2016-2017 – District 1

## Conditions générales

### Événement

Les gagnants du District 1 dans chacune des quatre catégories pourront représenter le District 1 aux finales ACBL qui se déroulent au NABC de l'été, à Toronto, en juillet 2017. Toutes les équipes sont composées de 4 à 6 joueurs, chacun étant membre de l'ACBL dans l'une ou l'autre des unités du District 1. Les joueurs peuvent choisir de jouer dans leur catégorie ou une catégorie supérieure :

1. **Championnat**: sans limite de points de maître;
2. **Catégorie A**: joueurs avec moins de 6000 points de maître;
3. **Catégorie B**: joueurs avec moins de moins de 2500 points de maître; et
4. **Catégorie C**: joueurs avec moins de 500 points de maître, non maîtres-à-vie.

Tous les joueurs de l'équipe doivent répondre aux conditions de points de maître. L'admissibilité à une catégorie est déterminée par les points acquis au cycle de l'ACBL en septembre 2016, soit le nombre de points de maître indiqués au « Bridge Bulletin » de Septembre 2016.

### Parties de club

Le District 1 encourage les parties au niveau des clubs avant le déroulement des finales. Cependant, la participation dans une partie de club n'est pas requise. Tous les participants d'une partie de club identifiée GNT peuvent participer à la finale du district. Les équipes et joueurs qui n'ont pas participé à une partie de club peuvent aussi jouer aux finales du District.

### Finales 2017 du District 1

À chaque année, le lieu des finales du District 1 est en alternance entre la partie Est et la partie Ouest du district. Pour 2017 les équipes/joueurs ont les options suivantes :

#### **Montréal (Laval) : Catégorie Championnat et Catégorie B**

- **Dimanche 2 avril 2017**
- **Club Bridge Québec**  
3265 Autoroute 40 Ouest, Laval, QC, H7P 5P2
- 2 séances 10:30 am & À annoncer.
- Information : Bridge Québec 450-934-9446  
et Louise Mascolo : 514-993-2221, [mascolo.louise@gmail.com](mailto:mascolo.louise@gmail.com))

#### **Halifax : Catégorie A et Catégorie C**

- **Samedi 13 mai 2017**
- **MCG Bridge Studio**  
6960 Mumford Rd, Suite 160, Halifax, NÉ
- 2 séances 10:30 am & à annoncer.
- Information: The Bridge Studio 902-446-3910  
Et Kathie Macnab : 902-443-4676, [kmacnab@eastlink.ca](mailto:kmacnab@eastlink.ca)

### Frais d'entrée

- Montréal (Laval) : 80\$ par équipe.
- Halifax : 80 \$ par équipe pour les joueurs avec une qualification de club, et 100 \$ par équipe pour les joueurs/équipes sans qualification de club.

## **Enregistrement préalable**

Aucun enregistrement préalable n'est requis pour cet événement, mais il serait apprécié d'informer le club ou la personne responsable de la participation de l'équipe, pour faciliter la planification du directeur.

## **Capitaine**

Chaque équipe désignera un capitaine parmi les joueurs qui en sont membres, ou indiqueront un capitaine qui ne joue pas sur leur formulaire d'inscription. Le capitaine sera responsable de représenter son équipe.

## **Composition des équipes et jeu**

Les équipes sont composées de 4 à 6 joueurs. Des joueurs peuvent être ajoutés en tout temps avant le début de la compétition. Chaque joueur doit jouer au moins 50% des planchettes en jeu. Des exceptions à cette règle peuvent être demandées au Coordonnateur du GNT.

## **Comité d'appel**

Chaque équipe qui participe dans la catégorie Championnat ou A doit désigner un ou plusieurs joueurs de son équipe, sur son formulaire d'inscription, pour agir à titre de membre du Comité d'appel si nécessaire. Les joueurs désignés doivent être disponibles à la fin de chaque séance si leurs services sont requis. Le Directeur du tournoi composera son comité avec ces joueurs désignés. Les joueurs désignés ne doivent pas quitter les lieux avant d'avoir vérifié avec le Directeur du tournoi si leurs services sont requis.

## **Pointage**

L'échelle ACBL de 20 points (VP) sera utilisée. Les gagnants de chaque catégorie pourront représenter le District 1 à la finale ACBL au NABC de l'été.

## **Subventions**

Contrairement au NAP, l'ACBL ne donne pas de subvention pour participer à la finale ACBL de cet événement au NABC de l'été. Par contre, des subventions d'autres niveaux peuvent être accordées aux joueurs :

- À sa discrétion, le District 1 pourrait donner une subvention aux équipes des catégories B et C à partir du « Grass Roots Funds ».
- Certaines unités du District 1 pourraient donner une subvention aux joueurs/équipes sur leur territoire.

Dans tous les cas, les montants seront alloués au retour des équipes du NABC de l'été.

## **Conventions**

Toutes les conventions de la Charte générale sont permises pour toutes les catégories. Dans la catégorie C, seule la Charte générale des conventions est permise. Les conventions de la « Mid Chart » sont permises pour les autres catégories, à la condition de fournir aux adversaires deux copies identiques et lisibles de défenses complètes, avec la suite des enchères. Si les joueurs ont des questions sur l'éligibilité de leurs défenses, la décision du Directeur du tournoi sur l'acceptabilité de ces conventions sera finale. De plus, la politique du District 1 concernant les défenses aux ouvertures en sans-atout sera suivie, dans toutes les catégories.

## **Substitutions, remplacements, et ajouts**

Un remplacement permanent pour un joueur qui, pour cause, ne peut continuer dans l'événement, est permis seulement avec la permission du Coordonnateur du tournoi. Avant la fin de la finale du District 1, tout joueur qui remplace peut ne pas avoir joué dans l'événement, mais doit:

- Être un membre en règle de l'ACBL,
- Maintenir son membership ACBL dans le District 1, et
- Ne pas renforcer l'équipe de façon significative.

## Équipes éligibles à la finale ACBL

- L'équipe gagnante de chaque catégorie peut représenter le District 1 à la finale ACBL. Si une équipe qui termine en première position n'accepte pas l'invitation à participer à cette finale, les équipes suivantes de cette catégorie seront invitées à y participer dans l'ordre de leur classement à la finale du district.
- Un 5e ou 6e joueur peut être ajouté à l'équipe après la finale du District. Ce joueur devrait avoir joué dans une autre équipe de la même catégorie du GNT de l'année courante, ou avoir représenté le District 1 au GNT dans un NABC antérieur. Si ce joueur n'a pas joué auparavant et n'a pas participé à une partie de club ou à la finale du district, une demande écrite peut être présentée au coordonnateur du GNT pour le District 1, pour qu'il puisse faire partie de l'équipe.
- Si une équipe a moins de deux de ses membres originaux qui désirent continuer pour la finale ACBL, elle doit recevoir l'approbation du coordonnateur du district et/ou de la personne en liaison.
- Dans l'éventualité où aucune équipe d'une catégorie n'accepte l'invitation à participer à la finale ACBL, l'invitation sera étendue aux équipes qui ont joué dans les qualifications de club.
- Si aucune équipe qui a joué dans les qualifications de club ne désire participer à la finale ACBL, toute équipe peut faire une demande écrite de leur désir de représenter le District 1 à la finale ACBL. Cette demande doit être accompagnée d'un montant égal aux frais d'entrée de la finale du district. Ces montants, payés par chèque au nom du District 1, seront disponibles pour des subventions du district. La sélection sera à la discrétion du Comité de sélection, qui sera composé du Coordonnateur du district, de la personne en liaison, et de deux membres du Comité exécutif du District 1, en vue de désigner l'équipe qui représentera le District 1 pour la/les catégorie/s en cause.

## Kibitzers

La politique de l'ACBL et du District 1 est d'encourager les spectateurs. Les kibitzers peuvent regarder jouer, mais doivent rester à une seule table durant un match ou segment. Un 5e ou 6e membre d'une équipe peut kibitzer à une autre table, en autant qu'elle soit située à au moins deux tables de son équipe. Chaque joueur a le droit de refuser un kibitzer sans donner de motif, ou de limiter le nombre de kibitzers avec motif. Tout kibitzer peut être refusé par le Directeur du tournoi, avec ou sans demande préalable des joueurs à la table. Les kibitzers suivront les règles de base : ne pas parler, manger, mâcher de gomme, etc.

## Retards et abandons

Toute équipe incomplète dix (10) minutes après le début annoncé ou réel de la partie (le plus tard des deux) sera pénalisée de 1 IMP par planchette à jouer dans le segment du Suisse ou KO, et de 1 IMP additionnel pour chaque deux minutes additionnelles de retard. Si une équipe n'a pas commencé trente (30) minutes après le début de la partie, le segment du Suisse ou KO sera annulé. Le segment sera réduit d'une (1) planchette, jusqu'à un maximum de quatre (4), pour chaque cinq (5) minutes de retard après les dix (10) premières minutes.

Si le mouvement est un tournoi à la ronde consistant en des matchs courts, toute équipe qui n'a pas tous ses joueurs dans les dix (10) minutes du début du jeu recevra ZERO VP pour le segment qui ne sera pas joué, plus un (1) VP de pénalité pour chaque match non joué. Leurs adversaires recevront un nombre de VP pour le segment non joué, égal à leur moyenne des autres segments.

## Bris d'égalité

S'il y a égalité à la fin de la finale, il y aura des segments de huit (8) planchettes jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé. Les choix de position pour chaque segment seront déterminés au pile ou face.

Si trois équipes ou plus sont à égalité, l'équipe avec le meilleur ratio de IMP après la compétition entre les équipes à égalité l'emportera. Si le ratio de IMP ne détermine pas de gagnant, des segments de quatre (4)

planchettes seront joués, dans un format de tournoi à la ronde si requis, jusqu'à ce qu'une seule équipe l'emporte. Les choix de position pour chaque segment seront déterminés au pile ou face.

### **Perturbation et refus de jouer**

Un joueur qui arrête de jouer ou perturbe de façon importante le déroulement de la cédule de jeu suite à un désaccord sur une décision du Directeur du tournoi ou du Comité d'appel sera rapporté au Comité de conduite et éthique avec une référence spécifique aux articles du Code de discipline.

### **Items non couverts**

Tout item non couvert par les présentes Conditions de la compétition sera résolu par le Coordonnateur du tournoi, en consultation avec le Directeur du tournoi.

### **Autorités**

Coordonnatrice du tournoi : Kathie Macnab – 902-443-4676 [kmacnab@eastlink.ca](mailto:kmacnab@eastlink.ca)

Liaison au tournoi : Louise Mascolo – 514- 993-2221 [mascolo.louise@gmail.com](mailto:mascolo.louise@gmail.com)

Président du District 1 : Jean La Traverse – 514- 678-9541 [jeanlatraverse@hotmail.com](mailto:jeanlatraverse@hotmail.com)

En cas de divergence entre la version en français et la version en anglais  
« 2017 – *Conditions of Contest – District 1* », la version en anglais prévaudra.